



Le Rapide

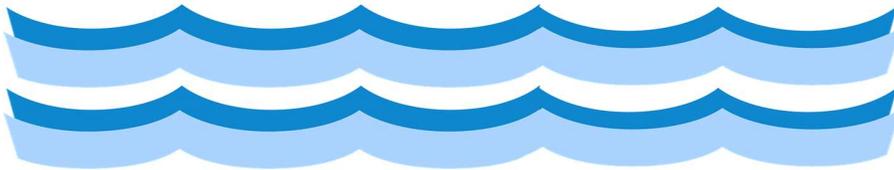
**De la Beaurivage
Municipalité de Saint-Gilles**

Mercredi, le 17 juillet 2019

NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

**Il y aura rinçage du réseau d'aqueduc du :
lundi 22 juillet 2019 (7 h 00) au vendredi 26 juillet 2019 (16 h 00)**

En raison de cet exercice d'entretien, l'eau pourrait être jaune allant jusqu'à l'apparence du thé. Bien qu'elle soit potable, nous vous recommandons de vérifier la couleur de votre eau avant d'effectuer un lavage ou du trempage afin de ne pas tacher les vêtements. Attention, votre eau pourrait être claire lors du début de lavage mais elle demeure sujette à changement pendant le cycle de lavage.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, M^{me} Sandra Bélanger, directrice générale de la municipalité de Saint-Gilles, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 12 août 2019 à 20 h 00, à la salle du Conseil. Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 3 838 768 du cadastre du Québec dans la circonscription de Lotbinière, situé au 2087-2095, Route 269 Sud. Le propriétaire Régis Pelletier a fait une demande de dérogation mineure, afin de permettre l'agrandissement d'un balcon en cour latérale d'une profondeur de 3,0 mètres au lieu de 1,8 mètre avec un empiètement dans la bande riveraine de 6,05 mètres, permettre également la construction d'une terrasse en cour latérale d'une profondeur de 3,65 mètres au lieu de 1,8 mètre avec un empiètement dans la bande riveraine de 6,65 mètres.

Pour toute information supplémentaire concernant cette demande, communiquez avec M^{me} Claudine Fontaine au 418 888-3198 ou par courriel à : cfontaine@stgilles.net.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande le 12 août 2019.

Donné à Saint-Gilles, ce 17^{ième} jour de juillet 2019
Sandra Bélanger, directrice générale / secrétaire-trésorière

DISPOSITION DES GROS REBUTS

RAPPEL - DISPOSITION DES GROS REBUTS

Si vous désirez vous débarrasser de gros rebuts, vous devez contacter par téléphone ou par courriel la compagnie RecycLav.



Téléphone : 418 881-0084
Téléphone sans frais : 1-844 881-0084
Adresse courriel : info@recyclav.com

Attention : Il est important de ne pas placer les rebuts sur le bord de la rue. Il faut les laisser le long de la maison pour ne pas obstruer les rues et que cela demeure esthétique pour les voisins.



En tout temps, il est strictement interdit de disposer de vos rebuts dans le parc industriel sous peine d'amende. Merci de votre collaboration, la municipalité.

PÉRIODE DE VACANCES ESTIVALES

Veillez prendre note que, bien que des employés seront en vacances à différents moments pendant la période estivale, le bureau municipal sera ouvert avec des services réduits pendant les semaines de la construction (soit du 22 juillet au 4 août 2019).

Bonnes vacances !



DISPONIBILITÉS – RESPONSABLE À L'URBANISME

Vous avez des projets de rénovation pour la saison estivale ? Soyez proactif !

Un permis de rénovation est valide pour une durée de 6 à 12 mois, donc, si vous faites votre demande en juillet, vous aurez toute la latitude pour produire vos travaux à votre rythme durant la saison estivale.

Veillez noter que je serai absente lors des semaines suivantes : du 12 au 16 août et du 19 au 23 août inclusivement. Aucun permis ne sera émis durant ces périodes.

Pour toute question, rejoignez-moi par courriel à : cfontaine@stgilles.net
ou par téléphone au 418 888-3198, je vous répondrai lorsque je serai présente au bureau, soit les **lundis, mercredis et vendredis (horaire d'été)**.

Claudine Fontaine, responsable à l'urbanisme



